Albert Barbaud, Coiffeur-Parfumeur, Encoignure Royale et Orléans.

FAISANT l'ouverture des marchandises arrivées par le Vesta et l'Anna, prévient les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans qu'ils trouveront dans son magasin le plus joli choix des articles dont voici un aperçu:

Articles pour Dames.

Bonnets pour dîners et soirées—[illegible] et manchettes nouveaux en batiste, paris, à broderie riche, garnis et non garnis; cols de batiste brodés et à vignettes—Gants de peau, longs et courts, garnis de soie et de fleurs—Bas en velours et en filets—Bourses—Bas de bois, d'Ecosse, guêtres pour enfants, bas en laine et ordinaires pour enfants—Eventails riches et ordinaires—Ceintures, Rubans—Broches—Bracelets—Epingles pour cheveux—Joli choix d'ombrelles.

Articles pour Hommes.

Chemises en toile et à devants de toile—Cravates longues et carrées; cols en couleur, foulards de soie, mouchoirs de poche en batiste, à vignettes—Gilets de soie—Bonnets de soie—Bretelles, faux-cols—Gants, cravaches—Parapluies, &c.

Objets pour Cadeau d'Etrennes.

Corbeilles de mariées, genre Louis, style Louis XV.—Nécessaires pour Dames, Messieurs et Enfants, cabas à liqueurs, étuis pour toilette, à gants et à odeurs, à parfumerie, flacons [illegible], cassette de bois et velours, boîte, bonbonnières—Porte-feuilles—Porte-Cigares—Livres de messe riches—Porte-montres—Candélabres et chandeliers.

Porcelaines et Cristaux.

Services pour thé et chocolat—Déjeuners—Verres [illegible]—Vases à deux style gothique et autres—Vases à fleurs—Paniers, corbeilles—Vide-poches, porte-cigares—Boîtes à poudre, à épingles—Miroirs, garnitures de cheminées et de toilettes—Sujets en biscuit, porcelaine, [illegible] du Pape, de l'Archevêque de Paris [illegible] et statuettes [illegible].

Grand choix [illegible] sur un choix de peignes d'écaille, à [illegible], à défriser, à papillottes [illegible] imitation d'écaille.

Coiffures de bals, couronnes de fleurs, bouquets et garnitures de robes.

Grand choix de parfumerie des meilleures maisons—Jouets d'enfants et poupées—Fabrique de perruques, pour hommes et dames, nattes, bandeaux et [illegible]—Grand assortiment de cheveux, à vendre.

8 déc

LIQUIDATION POSITIVE.

LE soussigné, de retour de son voyage annuel en France, a l'honneur d'informer très respectueusement le public en général qu'il vient d'ouvrir un magnifique assortiment d'articles choisis spécialement pour les premières maisons de toutes les nouveautés de Paris; tout ce qui compose la toilette des dames se trouve réuni dans son établissement, tels que: damas brochés, taffetas glacés, Mousselines, soieries noires, gros de Naples, velours tout soie, taffetas d'Italie de toutes largeurs, satin noir et blanc, gros de Paris, gros d'Afrique, Florences de toutes nuances, mousseline soie, toile du Nord pour robes, cachemire fin, dito imprimé, batiste unie, dito imprimée, dito à bandes de soie, mousseline suisse unie et brodée, blancs et en couleurs, tarlatane pour robes de bal, tulle illusion, dito Bruxelles brodés, crêpe noir et blanc, un grand choix de broderies telles que: cols, pèlerines, fichus, chemisettes, bonnets, manchettes, mouchoirs batiste fil, à ourlets, unis, brodés, imprimés pour dames et enfants, bonnets de batiste et robes de baptême, écharpes et châles en cachemire français, dito imprimés, dito en soie, crêpes de Chine unis et brodés, blancs et en couleurs, écharpes à fichus, dentelles [illegible], dito Bruxelles, dito Malines, de $5 à $50 pièce—dentelles [illegible] de toute description; bas de soie, dito fil pour [illegible] blanc, unis et brodés, [illegible], gants de Chine, [illegible] noires, satin et de Chine, velours, le tout noir [illegible] manchons, [illegible] véritables, souliers de satin, fleurs artificielles—[illegible] pour manteaux, bretelles en soie, dito richement brodées, chemises [illegible] pour hommes, diverses qualités.

Il offre également un choix superbe d'objets d'étrennes, tels que: boîtes à ouvrages pour dames, garnies en argent, dito à odeurs avec 3 flacons, un bel assortiment de porcelaines et de cristaux, poupées nues, dito très richement costumées, voitures suspendues pour deux enfants, boîtes de ménage et une infinité d'autres articles convenables pour présents.

Le soussigné réitère que l'intention de liquider entièrement sa maison est positive, que par conséquent les prix seront très doux.

Les personnes qui ont des comptes à la maison sont instamment priées de les faire régler.

R. D. FANIS,
8 déc 146, rue Royale.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, de New-York et de Boston, les articles suivants qu'il offre à vendre en détail à des prix très réduits:

Parasols et ombrelles de toutes les couleurs,
Cols brodés pour dames et pour fillettes,
Mouchoirs batiste brodés pour dames et fillettes,
Mouchoirs batiste festonnés, brodés en blanc et en couleur,
Gants chevreau double toutes couleurs et grand[illegible],
Gants soie et filoselle pour dames et pour hommes,
Bas coton blancs, do gris, do écru, do filoselle pour dames et pour fillettes,
Chaussettes en coton, et en laine pour hommes et garçons,
Mouchoirs linon batiste extra fins,
Do batiste pour dames,
Do batiste pour hommes,
Do Chollet blancs et en couleur,
Mérinos français en couleur,
Mousseline laine teinte en couleur, do imprimée,
Grenadine à carreaux pour robes,
Barège imprimé, dessins variés et nouveaux,
Châles cachemir imprimés 7/4,
Châles cachemir noirs 4/4,
Corsets sans coutures pour toutes les tailles,
Lacets pour corsets de 5 yards,
Couvertures pour lits en laine et coton (wadding),
Dentelles Valenciennes de toutes les largeurs,
Do soie noire do do
Bonnets mousseline brodés p. dames et enfants,
Indienne française imprimée,
Indienne à meuble rouge, jaune et bleue,
Mousseline laine pure 2/3 et 3/4,
Barège noir, do vert, en pièce,
Voiles Barège noir, do verts,
Crêpe noir et blanc,
Flanelle française et américaine croisée et unie de toutes les couleurs,
Chemises mérinos tricotées p. hommes et dames,
Caleçons mérinos tricotés p. hommes et dames,
Toile d'Irlande, toile à drap, toile de Paris,
Nappes et serviettes damassées,
Serviettes blanches et Ecrues,
Mouchoirs madras français,
Coton blanc de 3/4, 7/8, 4/4 et 12/4,
Coton écru de 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
Coutil et ginghams pour robes,
Cotonnade pour robes et pour pantalons,
Indienne Merrimack et Cocheco,—et une infinité d'autres articles trop longs à détailler.

Il attend très prochainement par le navire Anna, du Havre, des nouveautés dans le dernier genre.

D. B. BACARRY(?),
9 nov 238 rue Bourbon.

J. P. LASSERRE, Coutelier,
Rue Condé, No 22, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Habitants qu'il vient de recevoir de M. Charrière, de Paris, par le navire Jacques Lafitte, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses pleines et vides, [illegible], trépans, tailles, cataracte, lithotritie, accouchement, et autres spéculums de tout genre, [illegible] et généralement tous les instruments utiles à l'art chirurgical, [illegible].

Il fabrique tous les bandages herniaires, et appareils orthopédiques.

Il a également l'honneur d'informer le Public en général qu'il vient de recevoir par le même arrivage un assortiment de ciseaux fins de tout genre et de [illegible] couteaux [illegible] rasoirs, [illegible] et une quantité d'autres objets, le tout à des prix modérés.

15nov—3m J. P. LASSERRE.

PRUNES—25 caisses [illegible] en pots et en compotiers, en débarquement du navire Orozimbo, de Bordeaux, à vendre par J. et J. TARDOS,
12déc 15, rue Conti.

EAU DE VIE—19 quarts pipes eau de vie J. J. Dupuy, 40 preuve,
10 barils do do 5 do,
5 pipes Magbry, vieux cognac 1831.
En débarquement du navire Orozimbo, de Bordeaux, à vendre par J. et J. TARDOS,
12 déc 15, rue Conti.

COGNAC—10 demi-pipes, 20 quarts et 10 huitièmes de pipe de [illegible] Cognac,
4 demi-pipes, 10 quarts pipes, 5 huitièmes pipes J. J. Dupuy,
aussi vin rouge Margaux, en débarquement du navire Orozimbo, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
12 déc 34, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE.—300 paniers marque Heidsieck, en débarquement du navire Swanton, du Havre.
RAYMOND CAHUZAC,
12 déc 34, Vieille Levée.

Marchandises convenables pour le marché Mexicain.

Schals de crêpe de Chine, brodés extra riches,
do do do en riches et à bas prix,
Mouchoirs crêpe de Chine, écharpes de do à vendre à bas prix pour l'exportation.
Aussi—1 caisse soie noire espagnole, des manufactures de Barcelone, ayant droit au drawback, qualité [illegible], à vendre par W. M. SIMPSON,
12 déc 28, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre, et à vendre par les soussignés:
30 meules fromage de Gruyère.
70 douzaines fromages ronds.
50 caissons fromage pâte grasse.
Aussi en magasin:
1000 boîtes sardines à l'huile,
3000 demi et 1200 quarts do.
300 quarts et 300 demi boîtes petits pois,
100 boîtes truffes au naturel,
200 demi boîtes do.
150 paniers huile Jame Plagniol,
50 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
40 do prunes do do,
10 do pêches en compotiers,
28 do do en flacons,
100 boîtes do Impériales fleurs,
A vendre par FERROS FRERES,
11 déc enc. Royale et Dumaine.

JOHN O. WOODRUFF & Co,

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
1 Jan

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A. GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent.

Cas. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises
20juin

COSTA & Co,
Successeurs de Gr Jorda,
Importeurs de produits de la Havane,
ONT constamment en main un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
20août—1an Front Levée, No 5.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE
avec désinfection, et poste de fosses inodores portatives.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9, Entre St-Louis & Conti,
25juillet—1an Et encoignure Camp et Poydras

THOMAS C. PAYAN & Co,
Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillements,
No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée.
Bâtisses de Faulbourg. Manufacturiers:
CRANE, PAYAN & CO, No 123, Market Street,
1er juin Newark, New-Jersey.

WM. L. BURGESS & Co,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Fers, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest,
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville, Nouvelle-Orléans.
Une attention particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises

[illegible], MARBRIER, No 219, rue St-Louis, [illegible], Nouvelle-Orléans.
Tombes, Monuments, Inscriptions funéraires, [illegible] Dépôt de CHAUX [illegible]
30oct—1an

AMUSEMENTS.

SALLE DE BAL WASHINGTON, Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

LE propriétaire de la Salle de Bal Washington a l'honneur d'informer le public que cette Salle vient d'être ornée avec une magnificence sans égale dans les autres salles de bal de la ville.

L'ouverture des GRANDS BALS PARES et MASQUES aura lieu samedi 9 courant. [illegible] Jeudis et Samedis de chaque semaine.

Le Propriétaire a voulu que par sa magnificence la Salle de Bal Washington dépassât de beaucoup toutes les autres salles de la ville. Il a apporté un soin tout particulier aux détails d'arrangements, afin d'offrir tout le confort possible aux visiteurs.

Le Café et le Restaurant seront parties de la Salle du bal, et disposés de la manière la plus élégante et commode. On trouvera dans le Café des liqueurs de premier choix, ainsi que des garçons empressés et attentifs. Le Restaurant sera pourvu de toutes les friandises de saison, et on sera servi à la carte aux prix les plus modérés.

Un orchestre brillant, composé d'artistes distingués, a été engagé pour la saison.

L'ordre le plus parfait sera toujours observé.

Prix d'entrée: — Cavaliers, $1.—Les Dames, gratis.

G. H. MORTEDO, Propriétaire;
7 déc—3m A. WHITLOCK, Directeur.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le confort possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 23 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque des bals auront régulièrement lieu tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N.B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

PANORAMA MAMOUTH DE STOCKWELL.
Vue du Mississipi.

Quelques représentations seulement avant son départ pour l'Europe.

Ce Panorama est trois fois plus grand que le plus grand tableau au monde, et représente une vue fidèle d'une étendue de trois mille cinq cents lieues de pays, traversant les Etats de l'Union, et embrassant au-delà de

Quinze degrés de latitude.

Les dessins ont été faits sur les lieux par M. Stockwell, et sont des copies exactes des principales vues du monde. Toutes les villes, villages, bourgs ou débarquements s'y trouvent compris.

Du côté du Mexique aux chutes St Anthony, au nombre des villes se trouve la Nouvelle-Orléans, Natchez, Vicksburg, Memphis, St Louis, Galena, la ville des Mormons, Nauvoo, avec leur temple, &c. &c. Un nombre considérable de steamboats (chacun la copie exacte de l'original) sont représentés [illegible], amarrés aux débarcadères, brûlant, échoués ou se heurtant, &c. &c. ainsi que beaucoup de navires de différents genres, montant ou descendant le fleuve. Les vues du haut du fleuve comprennent des villages Indiens, des campements, des loges, des wigwams, &c., et des

Groupes d'Indiens en grand costume,

Dansant, jouant à la balle, péchant ou armés pour la guerre. En un mot aucun des traits caractéristiques du puissant père des eaux n'a été omis.

Prix d'entrée: 50 cts. Enfants, moitié prix. On entre par la porte qui donne rue Perdido.

Le Panorama commencera à mouvoir à 7 heures tous les soirs.

8déc—1m J. M. WESTON, Directeur.

L'Esclave Grecque de Powers.

CETTE magnifique statue qui a fait l'admiration des villes de Boston, New-York, Philadelphie et Washington, est maintenant exposée à la Galerie de Cooke, No. 12, rue St Charles.

Suivant les volontés du généreux propriétaire, les recettes doivent être appliquées à la fondation d'une maison d'asile pour les femmes pauvres.

On peut se procurer les pamphlets décrivant l'ouvrage, à la porte, chez les libraires et aux hôtels. Prix: 10 cents.

Prix d'entrée: 50 cents.—Les enfans au-dessous de 12 ans, moitié prix. Billets pour le temps de l'exposition, $1.

Heures de l'exposition, de 9 heures A. M. à 10 heures P. M. 2déc—1m

L'ASSORTIMENT de marchandises—nouveautés, dignes de fixer l'attention des dames sera ouvert aujourd'hui au CHEAP CASH STORE, encoignure Bienville et Bourbon—

Un magnifique assortiment de mantilles noires et en couleurs, manteaux en cachemires, broderies de Paris du dernier genre, manches brodées, voiles, gants, chemisettes, cols et pèlerines, pour dames, fillettes et enfants, robes en soie noire et fantaisie, ombrelles de soie, tissus de toute espèce, barèges, cachemires, mérinos, mousselines de laine et soie écossaise.—Aussi—5 caisses indiennes françaises, anglaises et américaines, 340 cotonnades [illegible] coton à draps écrus et blancs 3/4 4/4 5/4 6/4 10/4 et 12/4.—Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de fantaisie et parfumerie. 21 nov

HYMNE PATRIOTIQUE
Sur le motif de la Marseillaise, PAR R. ROLLING.

CETTE composition nouvelle est en vente chez M. BENOIT, rue de Chartres; —ZAMBELLI, rue Royale; —et chez MAYO, rue du Camp.
4 déc—15f

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS,
En gros et en détail.
J. BENAZECH,

Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et du dernier goût.

Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau, sur mesure, n'importe quel que soit le goût de l'acheteur.

Les prix pour les personnes qui désireront prendre un abonnement, seront selon les qualités.

La vente en gros est d'un grand avantage à MM. les marchands; ils trouveront dans ledit établissement des chapeaux très bien confectionnés et d'un prix très modéré. Tout marchand qui aura pris 1 douzaine de chapeaux aura la facilité d'inscrire les entrées au fur et à mesure qu'il en aura besoin au prix de la douzaine.

(Nota). Le nouveau chapeau imperméable peut résister à la pluie, la transpiration n'y est impénétrable.

J. BENAZECH,
6déc—3m 27, Toulouse.

AVIS AUX FAMILLES.

CONSACRANT tout son temps et donnant tous ses soins aux élèves du Washington Hall School, M. de la Graverie a l'honneur de prévenir les familles qu'il ne donnera plus de leçons particulières.

Pour répondre aux instances honorables qui lui ont été faites, M. de la Graverie ouvrira, pour les dames et pour les jeunes personnes, le 4 décembre prochain, à 7 heures du soir, dans les vastes salles du Washington Hall School, des cours spéciaux sur la grammaire française; sur l'histoire générale; sur la géographie descriptive et l'histoire naturelle.

Des cours qui seront suivis gratis par les élèves de la première classe de l'institution dirigée par Mme de la Graverie, auront lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

La série des cours sera terminée le 15 mars 1849. Pour les conditions s'adresser au Washington Hall School, rue de l'Esplanade, 55.
14 nov—12t—3jm

DIRECTES et récentes importations et à vendre par le soussigné:
200 barriques vin rouge Macon, Langoan, Beychevelle, St-Julien, 1841, 1840, 1846.
100 barriques vin rouge Montferrand.
40 demi barriques Haut Sauterne.
300 caisses vin vieux supérieur, Cantenac, Beychevelle 1841.
300 caisses ordinaire Pauillac.
200 paniers anisette
100 caisses fruits à l'eau-de-vie.
40 do absinthe suisse.
50 paniers huile de 24 onces.
100 quarts Petit doux de Marseille.
20 do Madère do do
20 do Xeres supérieur.
10 do Porto.
15 pipes Catalogne très supérieur.
—En douane—
2 pipes brandy 2me preuve, 11 quarts do do 10 barils do do
5 demi Cognac 4me preuve, forte sève, Moreau & fils Rochelle, 29 quarts do do et 10 barils do do,
10 quarts vieux cognac supérieur, Pinet Castillon & Co, et 10 barils do do,
300 douzaines vin du Rhin importé par le navire John Smith, d'Anvers, des crus et années désignées:
1846 Forster Orléans.
1842 Niersteiner.
1840 Rudesheimer
1842 Liebfraumilch
1834 Scharlachberger Rolland Aus Bruch,
1841 Hochheimer Cabinet.
1842 Grafenberger Rosse Kenberger.
1840 Marcobrunner cabinet.
1834 Rudesheimer Hinderhausen flaschby.
1834 Steinberger.
1835 Johannisberger Schloss Laye.
6 déc F. LONGIS, 116, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre—
5 barils saucissons de Lyon, par NUMA LACOSTE,
9 déc No. 147, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick venant du Havre.—
500 dame-jeannes 5 gallons, 150 de 3 do; 150 de 2; 150 de 1 do par NUMA LACOSTE,
9 déc No. 147, rue Royale

CHAMPAGNE—200 paniers Grappe Ducal, en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 déc 24, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—En magasin 200 paniers Ducal, 100 do Lallemand, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
9 déc 24, Vieille Levée.

EAU DE-VIE:
15 demi pipes J. J. Dupuy, 4ème preuve.
15 quarts pipes do do
15 do J. Ducastaing & Co, 4me preuve.
15 do Denol, do
45 do Castillon Jr, vieux, 1825, 1re pr.
5 do Hy Hutton, de 1831, do
A vendre par H. TALAMON,
9déc 182, rue Royale.

VINS EN BARRIQUES:
10 barriques vin rouge bon ordinaire.
10 do do vieux St Julien.
4 do do St Georges.
150 do do Bellefort, à vendre par H. TALAMON,
9 déc 182, rue Royale.

100 caisses vin rouge St Estèphe Médoc.
50 do do St Julien do
50 caisses vin blanc Haut Sauterne.
34 do do 24/2 bouteilles, H. Sauterne.
30 do vin Muscat.
40 do vin Champagne (Star brand).
25 do absinthe véritable suisse de Richardet.
50 do kirschenwasser do do do
25 do liqueurs supérieures de Marie Brizard & Roger.
125 do absinthe de Sauvajol, Brunston & Co,
A vendre par H. TALAMON,
9 déc 182, rue Royale.

50 paniers de 12 bout. huile d'olive, J. Plagniol de 24 onces.
72 paniers de 12 bout. do do 24 onces.
50 do bouteilles vides de 24 onces.
80 do do do de 42 onces.
15 barils vinaigre blanc de Meunier frères.
20 caisses prunes sèches de différentes grandeurs, à vendre par H. TALAMON,
9 déc 182, rue Royale.

BOUCHONS—30000 bouchons qualité et qualité longs, 20,000 bouchons longs fins,
10,000 do bouchons très fins,
5,000 do à dame-jeanne, à vendre par H. TALAMON,
9 déc 182, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire California, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge St-Julien,
38 do do do Listrac.
DUBUCH Frères,
8 déc 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en déchargement du navire Talma, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Montferrand, qualité-Estèphe,
DUBUCH Frères,
8 déc 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

EAU DE VIE—40 quarts eau de vie de la marque C. Marquet, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
28 déc 17 et 19 rue St-Louis

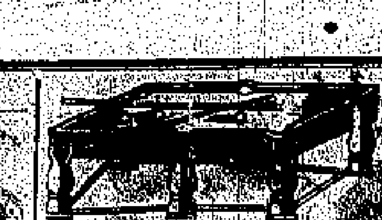

RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de [illegible].

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards [illegible] d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, [illegible] un choix de queues [illegible] de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fournir, on trouvera à son magasin un choix de billards à différents prix, [illegible] de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la salle. 30nov

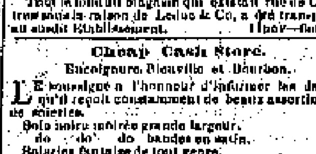

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, et importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par T. LEDUC, Armurier,
38, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.

Montures et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond du Magasin qui existait rue de Chartres dans la maison de Leduc & Co, a été transporté au susdit Etablissement. 1 nov—6m

Cheap Cash Store.
Encoignure Bienville et Bourbon.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il reçoit constamment de beaux assortiments de soieries.
Soie noire unie de grande largeur.
do do de bandes en satin.
Soieries fantaisie de tout genre.
Ombrelles du dernier goût, manteaux de toute couleur, ginghams, indiennes, etc.; le tout à vendre aux prix les plus bas de la place.
7 déc J. M. ABRAMS.

M. DUFFAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient une écurie au No. 138, rue Bourbon (établissement appartenant autrefois à M. Brécq) où il prendra des chevaux en pension et logera des voitures. On trouve chez lui des chevaux, voitures, selles, &c., à louer à des prix modérés. Il achète et vend des chevaux.

Le Sieur DUFFAU continue à exercer au No. 141 rue Dauphine sa profession de vétérinaire et maréchal ferrant. 25oc—3m

JOHN STROUD & CO,
Ateliers de Marbrerie,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne

Marchands de cheminées—Grand assortiment.
Monuments!
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierres de tombes ainsi que toute espèce de marbres.
Chaux de Thomaston!
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique, crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacola.

M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 58, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
13 mars—1an

AGENCE DE LA SOCIETE ALLEMANDE DE LA N.LLE-ORLEANS, Et Bureau de Placements.
Rue Toulouse.

LES personnes qui ont besoin d'ouvriers, de domestiques et de travailleurs allemands, sont priées de s'y adresser.

La Société n'exige rien pour les services qu'elle rend. 7juil—1an

Nègres—Nègres.

VENANT d'arriver et à vendre au No. 7, rue Moreau, 3me municipalité, un grand assortiment de beaux nègres de la Virginie, se composant de nègres de champs, domestiques, de maison, et ouvriers. Le soussigné recevra des esclaves régulièrement pendant la saison.
WM. F. TALBOTT,
26 oct—du 1 av 49

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médecines, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c., &c., garantie de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, en ne demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvellées.
A. A. PEYCHAUD,
21jan—1an 123, rue Royale.

MARCHANDISES SECHES.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages du Havre, New-York, Philadelphie et Boston, un grand assortiment de marchandises convenables pour la saison, et parmi lesquelles se trouvent les articles suivants:

Indiennes françaises en couleur et dessins à la mode.
Dito do gros bleu deuil et demi-deuil.
Dito anglaises et américaines en couleur, à petits et grands dessins, dito do pour deuil et demi-deuil, dito unies françaises, chamois bleu et rouge, pour meubles, dito dito à raies satinées et à dessins pour meubles.
Damas laine et coton pour rideaux, bordures d'indienne bleue, rouge et chamois pour meubles.
Cachemires d'Ecosse et mousseline de laine, dessins fancés, mousseline de laine et barège pour deuil et demi deuil; mérinos noir et en couleur, français et anglais.
Alpacas unis et rayés, noirs et en couleurs.
Alepines et [illegible].
Soie d'Italie noire en simple et double largeur.
Taffetas, pouls de soie et levantine noirs [illegible].
Satins noirs, blancs et en couleurs.
Marcelines noires, blanches et en couleurs.
Pekins noirs et à raies satinées, noir et en couleur.
Gros de Naples blanc, rose et bleu de ciel.
Gros, foulards et lévantines, à raies, [illegible].
Florence noire et en couleur.
Robes de soie à raies à carreaux (nouveauté).
Velours à carreaux; satins noirs et façonnés [illegible] cachemires pour gilets; velours de soie noirs.
Serges soie et laine pour tailleurs.
Châles Indous, cachemires d'Ecosse, Thibet et mousseline de laine, châles de laine à raies, carreaux et brochés.
Châles, 4, 5, 6, 7 et 8/4; mérinos et mousseline de laine unie; dito 5, 7 et [illegible] soie et satin, noir et en couleurs.
Cravates, pointes et fichus en velours, soie, cachemire [illegible] pour dames.
Voilettes et écharpes en blonde noire et blanche.
Echarpes de satin, cachemire et barège.
Cravates et écharpes satin noir et en couleur pour hommes; dito gros de Naples noir et de fantaisie.
Cols mousseline, jaconats et batiste brodés.
Guimpes, fichus et robes; mousseline brodées.
Manchettes de mousseline, batiste et jaconats, unies et brodées, bandes de mousseline, batiste et jaconats brodées à rivières; entre-deux batiste, jaconats et mousseline brodés; festons mousseline et jaconats brodés.
Draps français et anglais noirs, bleus et en couleurs.
Dentelles et entre-deux valenciennes, [illegible], point de Paris et autres, dentelles et entre deux, imitation valenciennes, dentelles noires et filets unis et à pois.
Bobinet fil blanc et noir, uni et moucheté.
Gaze lisse et crêpe noir.
Voiles et mouchoirs de crêpe lisse pour deuil.
Toiles d'Irlande, de Paris et Bretagne, dito do 5, 8, 9, 10 et 12/4, à draps, dito coton 5, 6 et 12/4 do
Ouvrées et damassées pour nappes et serviettes.
Nappes et serviettes damassées.
Nappes écrues, damassées et ouvrées.
Serviettes ouvrées et toile avec liteaux en couleur.
Tapis de table pour pianos et pour tables.
Baize vertes et en couleur.
Cashmir français, à raies et à carreaux, nouveaux.
Cashmire do noirs, unis, satinés et façonnés, dito anglais et américains, en couleurs et noirs.
Tartans à carreaux et couleurs légers pour enfans.
Draps français et anglais noir et en couleur, de castor français pour paletots, flanelle rouge [illegible] pour tailleurs, gants de peau, noirs, blancs et en couleur, pour hommes [illegible] pour femmes, [illegible] longs et demi longs, [illegible] en cachemire et thibet, [illegible] de coton noir, de couleur [illegible] fil d'Ecosse et mitaines de coton avec doigts; bas de soie noirs et blancs, pour enfans et femmes; [illegible]
Coton et fil doché en bobines;
Manteaux et châles de laine pour enfans;
Pantoufles de laine pour femmes et petits brodé quilles de laine pour enfans;

Avec un grand assortiment de cotons blancs en 4, 5, 6 et 12/4 de large; coton écru 7/8, 4/4, 6/4, coton lowell, unis et croisés; cotons blancs et écrus [illegible]; cotonnades françaises, anglaises et américaines, pour pantalons et pour [illegible]; Merrimack bleu et indiennes communes; Denims; coutils bleus; flanelles blanches, rouges, vertes et jaunes; couvertures vertes de 3 points pour cajuns; satinets; Kentucky jeans; Kerseys; Linseys à carreaux et à raies; toile [illegible] à matelas; coton rayés pour chemises, osnaburgs, [illegible] de Russie et crash; [illegible]
30 oct CH. ALBARRIERE, [illegible] rue de Chartres.

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 280, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la lèpre, &c. &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent médicament puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur.
F. MAUBERRET(?),
1mai—1an

LA CRONICA. [illegible] publicado en Nueva York [illegible] "Courrier des Etats-Unis" [illegible] Director y Editor, A. X. San Martin, calle de Nassau, No 105. Se admiten suscriciones de la Crónica por esta ciudad (Nueva-Orleans), en V. Hebert, calle de Chartres, No 149. 21nov—1m

LA CRONICA.
JOURNAL ESPAGNOL BI-HEBDOMADAIRE.
Publié à New-York par A. X. SAN MARTIN

CE journal, que le soussigné vient de fonder à New York, et dont le premier numéro a paru le 16 octobre, sera publié régulièrement deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. La Cronica, qui n'aura jamais moins de huit pages, s'occupera particulièrement des faits qui intéressent l'Espagne, mais elle traitera les questions de politique locale et ne négligera rien de ce qui concerne la littérature, le commerce, et les beaux-arts. Il sera transmis aux abonnés des deux Amériques par les voies les plus rapides et les moins dispendieuses. La Cronica publiera deux fois par mois un supplément de la dimension de la Semaine Littéraire (annexe du Courrier des Etats-Unis) et composée de 49 à 48 pages. Chaque supplément renfermera une lithographie.
A. X. SAN MARTIN,
Nassau street, No. 105.
L'agence de la Cronica est établie chez M. V. HEBERT,
21nov—1m 149, rue Chartres

EN débarquement des navires Jacques Laffitte et Espérance:
1 caisse gants Jouvin.
2 caisses écossais laine et coton.
1 do châles tapis.
2 do do tartan [illegible].
3 do gilets peluchés.
2 do habillements confectionnés.
3 do cols brodés, bas prix.
10 do indienne [illegible].
2 do ombrelles riches.
9 do cachemire broché 4/4.
1 do mouchoirs imitation batiste avec rivière et dentelle.
1 do velours de soie. 1 do jupons brodés.
8 do foulards coton.
1 do parfumerie assortie.
2 do casquettes pour enfants.
9 do mantelets riches, grande nouveauté.
1 do manteaux brodés.
1 do broderies.
3 do cotonnade bleue unie.
Attendu sous peu, par les navires Anna et Vesta:
Un bel assortiment de barèges.
6 caisses parapluies.
1 do ombrelles extra riches.
1 do soie à coudre toutes couleurs.
3 do gances coton.
20 do verreries assorties.
3 do foulards coton.
1 do mouchoirs batiste brodés.
1 do jupons brodés.
1 do robes satinées laine.
1 do parfumerie assortie.
2 do eau de Cologne.
2 do casquettes velours pour enfants.
1 do jaconas d'hiver.
1 do plumeaux assortis.
1 do manteaux brodés.
1 do barège imprimés.
14 do jouets d'enfants.
10 do manteaux cachemire brodés; 2 do passementeries haute nouveauté; 1 do dentelles fil; 9 de pèlerines brodées; 1 do damas laine pour meubles; 4 do chemises couleur; 2 do porcelaines pour ornements; 7 do châles et cravates de soie; [illegible]; 2 do mouchoirs madras; [illegible]; 2 do extrait de vinaigre de toilette diverses marques; 1 do cuirs [illegible]; 1 do cadres; 2 de poupées; 6 do indiennes d'Alsace, et nombres d'autres articles, à vendre par PAVILLIZE,
21 nov rue St Louis, 90, au premier.

Marchandises françaises.

LES soussignés ont reçu par les navires Rialto, Harley et Windsor-Castle, du Havre, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à bas prix:
3 caisses guingham d'automne 4/4,
2 do damas rouge et bleu,
1 do chamois do pour rideaux,
1 do indienne rouge do pour rideaux,
batiste cotonnade à pantalons,
1 caisse bas coton gris pour femmes.
1 do do do do pour enfants.
2 do callicot blanc pour chemises.
4 do schalls cachemire imprimés.
1 do torys imprimés riches.
1 do stradella noire.
1 do tissus écossais pour robes 4/4.
3 do vestes peluchées.
2 do casquettes drap avec garnitures.
1 do foulards coton imprimés.
2 do mouchoirs coton batiste imprimés.
1 do chaussettes coton rayées.
1 do chemises en indienne d'Alsace.
1 do barèges imprimés.
2 do foulards soie pour la poche.
2 do mousseline laine imprimée et unie.
1 do moire noire et gros de Naples noir.
1 do mousseline de soie.
1 do soie en coloris à coudre.
1 do valencienne [illegible], dentelles du Puy et de Mirecourt, [illegible] valenciennes et Maline,
1 caisse boutons de nacre assortis.
1 do corsets 1 do boutons soie.
1 do gants fil français, 1 do allemand
1 do ombrelles soie [illegible]
1 do parasols soie entre 20 et 22 pouces.
1 do ruban satin, couleurs et numéros assortis
1 do lacets [illegible], numéros do.
14 balles [illegible] imprimé.
2 caisses cols brodés pour dames et enfants.
1 do franges soie et passementerie assortie.
1 do drap noir pour robes, qualité extra.
1 do satin laine noir do do.
1 do gants et mitaines fil.
1 do indienne française riche.
5 do mousseline brodée de toutes qualités.
2 do [illegible]
1 do gants laine fourrés.
1 do caleçons coton tricot.
1 do ginghams 27 et 30 pouces.
5 do indiennes imprimées riches fond blanc.
N. B. La plupart de ces marchandises ont droit au drawback et sont convenables pour le Mexique.
Aussi, en magasin un assortiment complet de marchandises américaines, parmi lesquelles—
12 caisses indiennes [illegible], nouveaux patrons.
DUFOUR, DURANT & CO.
oct21 25, Chartres.

Maison Rouge, entre les deux marchés.

LES soussignés, venant de recevoir des divers ports d'Europe et des Etats-Unis, un assortiment bien choisi et très varié de marchandises sèches dans tous les genres, engagent le public à venir visiter; ils offrent à vendre, à des prix très modérés, les articles suivants:
Indiennes américaines, françaises, anglaises.
Châles mousseline de laine unis et brochés, 6/4 et 4/4 Do cachemire.
Châles cachemire imprimés.
Do imitation cachemire,
Do tartan.
Cotonnade jaune et bleue et coton.
Alpacas noir et écossais, [illegible]
Do couleur brochés.
Cachemires d'Ecosse.
Mérinos français noir et couleur.
Couvertures laine 3 points,
Do superfines 10 et 12/4.
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4, 6/4 et 12/4.
Serviettes écrues, ouvré fil.
Serviettes de table fil blanc damassé.
Mouchoirs madras et imitation.
Cravates noires et fantaisie.
Cotonnades françaises, [illegible] à dessins.
Do do à petits carreaux p. enfants.
Flanelle blanche et rouge.
Do rouges, bleues, jaunes et vertes.
Bas et chaussettes en laine et en coton.
Une grande variété d'articles pour dames et hommes, [illegible] &c., &c. qu'il serait trop long d'énumérer ici.
18 nov PAUL ALDIGE & Co.

MESSIEURS PAUL ALDIGE & Co, viennent de recevoir, par les derniers navires arrivés de France et de New-York, et pour le nouveau magasin qu'ils ont ouvert, le 10 octobre, rue Royale, No. 221, entre Dumaine et Ste-Anne, les marchandises suivantes, qu'ils commencent à vendre à des prix très modérés:
Barèges pour robes; barèges nouveaux dessins.
Tartans écossais pour habillements d'hommes et d'enfants.
Broderies de toute espèce.
Une grande variété de châles cachemires.
Franges et passementerie.
Mousseline de laine unie, noire et couleur.
do do imprimée.
Mérinos français pour robes, couleurs assorties.
Florence de toutes nuances; moire noire.
Fichus soie écossaise.
do crêpe de Chine, imprimés.
Crêpes de différentes couleurs.
Gants de soie noirs et en couleur.
do peau glacée; do cachemire.
Cashmire noire et [illegible], etc. etc. 18 nov

EN débarquement du navire Sultana, de Marseille:
30 caisses absinthe, 15 do kirsh, 15 do vermouth, 30 do cerises à l'eau-de-vie, 15 do pêches à do, 15 do fruits assortis, 10 do liqueurs do, 10 do curaçao, 10 barils Cognac, 6 caisses compotes de fruits, 4 jarres fruits cristallisés, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
4 déc 17 & 19, rue St Louis.

SARDINES A L'HUILE—5,000 demi boîtes sardines, de la nouvelle pêche, en déchargement du navire California et à vendre par O. VALETON & Co,
4 déc 31, Tchoupitoulas

PRUNES SECHES—120 caisses de la nouvelle récolte, en bocaux de grandeurs assorties, en déchargement du navire California, de Bordeaux. Aussi en magasin, 40 bocaux avec couvercles, à vendre par O. VALETON & Co,
4 déc 31, Tchoupitoulas

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers marque de double aiglon(?), 50 do do marque du cigne, en déchargement du navire Anna, du Havre, à vendre par O. VALETON & Co,
déc 31 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire California, de Bordeaux:
40 quarts eau de-vie 4me preuve, marque C. Marquet;
50 do do Lafontaine;
17 balles couvertures françaises;
205 caisses vin rouge Château Margaux;
100 1/2 barriques blanc Haut Sauterne 1846;
140 do vin rouge des marques suivantes: Montferrand—Guiraud—Cantenac—Latrose—Queyries—Pauillac—St-Julien;
200 barriques vin rouge Montferrand;
9 1/2 do vin blanc Barsac, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
1 déc 17 et 19, St-Louis.

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné:
5000 boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile; 400 paniers Champagne, qualité supérieure; 200 do huile d'olive bouteilles; 1000 caisses vin rouge, diverses marques; 200 do absinthe, marque Sauvajol, Brunston & Co.; 200 do fruits assortis à l'eau de vie; 150 do curaçao; 150 do marasquin; 150 do liqueurs assorties; 200 do do do superfines; 160 do eau de fleurs d'orangers; 200 do vin blanc en demi-bouteilles; 250 paniers [illegible] de 6 et 12 bouteilles; 200 do anisette [illegible]; 200 do bouteilles vides de 22, 24 et 24 onces; 50 barriques vin rouge supérieur; 50 demi-barriques do do; 10 barils vinaigre de Bordeaux; 20 demi-pipes eau-de-vie marque J. J. Dupuy.
AUG. MOLIER,
7 déc rue St Louis, No 30.

PIEDS D'ASPERGES—Reçu [illegible] 20 milliers de pieds d'asperges, en bon ordre pour planter, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs. S'adresser au dépôt de Graines, No. 19 rue Gravier.
WM. DINN, Agent.
1 déc

CACAO—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par A. CRANE,
7 déc 27, rue Bienville.

CIGARES—140 milliers Regalias en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 déc 24, Vieille-Levée.

CAFE—176 sacs café vert en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 déc 24, Vieille-Levée.

AMIDON en partie, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 déc 24, Vieille-Levée.

MIEL—13 caisses et barils miel blanc en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 déc 24, Vieille-Levée.

SUCRE—1040 caisses sucre blanc, jaune et brun à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 déc 24, Vieille-Levée.

CHARBON pulvérisé—[illegible] boucauts, à vendre par H. VAIL(?), 37, Commune.
9 oct

SUCRE de la Havane—500 caisses, différentes qualités, en magasin et à vendre par COSTA & Co, No 5, Front Levée.
6 déc

Librairie [illegible]
[illegible] rue de Chartres.

DICTIONNAIRES [illegible]
[illegible] pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse.
Langue des Fleurs [illegible]
Cours d'histoire [illegible] par l'Abbé Orsini,
Do [illegible] par Mme de Saint-Ouen,
Do do par Letellier, &c.
Les ouvrages pour l'étude de la langue française par Letellier, Charles Martin, Noël et Chapsal, Poitevin, etc.
Encriers riches pour étrennes,
Souvenirs [illegible] pour l'usage des bureaux et écoles,
Plumes d'acier supérieures et à bas prix.

LIVRES PIEUX.

Manuel de Piété,
Nouvelles Méditations, par l'Abbé Le Guillou,
Paroissiens riches pour étrennes,
Souvenir de Conférences,
La Vierge, par l'Abbé Orsini,
Bréviaires, Diurnals, Missels à l'usage des missions,
Images [illegible] de Rome, magnifique gravure de 4 pieds sur 3 avec [illegible],
Images fines de communion,
Portraits de Pie IX et de l'Archevêque de Paris,
Croix et médailles en or et d'argent,
Chapelets riches et communs,
Crucifix ivoire, bronze et cuivre,
Bénitiers riches et communs,
Médaillons [illegible],
Grande variété de livres pieux à l'usage des familles et des pensionnaires des maisons religieuses,
ALMANACH calculé pour la Nlle-Orléans pour 1849.
Commission en tout genre pour la France et la Belgique. 8 déc

L'IMAGE.
Revue Mensuelle des Enfans d'Education, d'Instruction et de Récréation.

L'IMAGE paraît une fois par mois en une livraison de 32 pages grand in-8o, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois pour l'intelligence des sujets.

Les abonnements partent du commencement de l'année 1847.—L'année 1847 est complète.

Les premiers souscripteurs recevront à titre de prime 3 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de NOUVEL AMI DES ENFANS, par M. Saint-Germain Leduc.

Cette prime est étendue aux personnes qui en achetant le volume de 1847 (qui est en vente) s'abonneront à l'année 1848, dont les 10 premiers Nos. sont reçus.

Le prix de l'abonnement est de $3 50 par an d'avance; on ne souscrit pas pour moins d'une année.
VICTOR HEBERT,
4 déc 149, rue de Chartres.

ALMANACHS POUR 1849.

REÇU à la librairie de Victor Hébert, 149, rue de Chartres:
Un assortiment d'almanachs pour 1849.
Almanachs de cabinet grand modèle, le cent $3, la douzaine 45 cents, chaque 5 cents. 8 déc

LE CONSEILLER DES DAMES.

JOURNAL complet des travaux d'aiguille—Revue et gazette des femmes, rédigé par les sommités littéraires et d'artistes, donnant 800 dessins par an; plus, des gravures de modes, romances, musique, des broderies, &c. &c.—L'abonnement part de novembre 1847.

Prix—$4 par an, payables d'avance.—On ne souscrit pas pour moins d'une année.

On s'abonne chez V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

N. B.—Avec le numéro d'octobre (qui vient d'être reçu), les abonnés recevront titre de prime, LE GRAND LIVRE DE LA MAITRESSE DE MAISON, registre de comptabilité, disposé de façon qu'à première vue une dame peut se rendre compte des opérations intérieures depuis les plus minimes jusqu'aux plus considérables, telles que: dépenses de toilette, de boucherie, de fruiterie et laitage, loyer, [illegible], dépenses de la cave, blanchissage, d'église, théâtre, bals, concerts, dépenses de médecin, pharmacien, dépenses pour musique, peinture, littérature, &c. &c. &c. 6 déc

L'ILLUSTRATION.
JOURNAL UNIVERSEL.
Accompagné de Gravures sur bois.

PARAISSANT à Paris tous les samedis, depuis le 3 mars 1843.

Chaque numéro se compose de seize pages in-folio, imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui doit exciter l'attention publique dans les événements contemporains.

On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez VICT. HEBERT, libraire,
5déc No. 149, rue de Chartres

LES GIRONDINS, PAR LAMARTINE.

LES Girondins par M. de Lamartine, nouvelle édition en 4 vol. in 8o, sont en vente chez VICTOR HEBERT,
4 déc 149, rue de Chartres.

SUPERBES MARBRES D'ITALIE.
FLORVILLE FOY,
Sculpteur, Marbrier et Doreur,
Rue des Remparts, près la Chapelle Mortuaire.

J'INFORME respectueusement le public, qu'il vient de recevoir par le brick Sarde Silenzio, capt. Aicardi, venant directement de Gênes, une cargaison complète de superbes Marbres d'Italie de toutes couleurs, de différentes dimensions, telles que: blocs, dalles de toutes longueurs et grosseurs pour le revêtement des Maisons. Plaques de planchers, [illegible] pour toutes sortes de Meubles, ainsi que tous les genres de Sculpture.

Il a aussi reçu dans le même chargement les pièces, parfaitement assorties, de cheminées de choix et de la première beauté—Aussi une cinquantaine de Vases, très grands, parfaitement sculptés, lesquels sont propres à l'ornement des Monuments funèbres—De plus, une grande variété de Carreaux blancs et noirs, pour pavage et mosaïques—Enfin, des bustes de Pierre Ponce du Mont Vésuve, extrêmement légers, et de première qualité.

Il profite de cette occasion pour remercier les personnes qui l'ont honoré de leur patronage, et [illegible] le public, qu'il continue toujours l'entreprise de toutes sortes d'ouvrages concernant ses professions, et qu'il exécute tous les travaux dans les genres antiques et modernes, avec goût, élégance et solidité. 5oct—1m

GRAINES A FLEUR—Venant d'arriver par le navire Lucas—Un grand assortiment [illegible], à vendre en paquets contenant 50 espèces différentes.
Prix $1 le paquet, à vendre par
12 déc D. MAUPAY 95 rue du Camp

Pieds de Fleurs.

UN assortiment de Tulipes, Narcisses et Oignons venant d'arriver par le navire Lucas, à vendre par D. MAUPAY,
12 déc 95 rue du Camp.

Graines de Jardinage.

UN grand assortiment comprenant toutes les graines de saison, venant d'arriver par le navire Lucas, et à vendre par D. MAUPAY,
12 déc 95 rue du Camp.

EN débarquement du navire Swanton, le soussigné offre à vendre
2 tonneaux fromage de Gruyère.
50 caisses fromage de Hollande.
100 dame jeannes de 5 gallons
D. LANATA,
12 déc No 8 et 10, rue Jefferson.

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes en débarquement du navire Emily Taylor, de Rotterdam, de la marque bien connue de A. Nolet, Impérial double Aigle très fort en preuve, à vendre par A. CARRIERE,
12déc 25, Vieille Levée.

TRUFFES du Périgord—5 caisses truffes du Périgord, en boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes, en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
11 déc—9 22, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne, en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
11 déc—8 22, Vieille levée.

SARDINES à l'huile—5,000 boîtes et demi-boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue, D. Guillou, en débarquement du navire Ferriere, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
11 déc—8 22, Vieille Levée.

1000 GRATES de tous les modèles et de toutes les grandeurs, à vendre en gros et en détail par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser.
B. MASPERREAU & Co,
6 sept No 22, rue Condé.

PERDU OU EGARE.—Les certificats suivants, provenant de la succession Bernard Duchamp, pour neuf actions du fond capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane; sur chacune de ces actions $60 seulement ont été payés. Cinq de ces certificats portent le No 1378 et sont datées du 27 juillet 1821. Les quatre autres portent le No 3330 et sont datées du 27 mai 1835.—Avis est par le présent donné qu'application a été faite à la dite banque afin d'obtenir de nouveaux certificats pour les dites actions.
30 nov—30f

PERDU OU EGARE:—Les certificats de douze actions du fond capital de la compagnie du Rail Road Pontchartrain et provenant de la succession Bernard Duchamp. Le certificat de deux actions porte le No 261, un autre de quatre actions porte le No 329 et un troisième de six actions le No 543.—Avis est par le présent donné qu'application a été faite à la dite compagnie afin d'obtenir de nouveaux certificats pour les dites actions.
30 n 30f

HABITATION A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre son habitation établie en sucrerie, située sur le Bayou de la Fourche, à 4 1/2 milles de Donaldsonville.

Elle se compose de mille cinquante cinq arpents de superficie, dont six cents nouvellement défrichés. Tous les établissements sont neufs, les terres et cannes en parfait état, et en grande quantité, quoique la terre soit très haute et sans un seul endroit qui ne soit pas cultivable. Une quantité de plants a été réservée pour planter deux cent cinquante arpents.

Il y a sur l'habitation environ quatre vingts têtes d'esclaves, tous jeunes, mulets, chevaux, bœufs, charrettes en quantité, suffisante pour l'exploitation.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire sur l'habitation, ou à Messieurs LAFOREST et SQUIRES, N. Orléans.
5déc—3m F. M. LAPBERRIERE LEVESQUE

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, à faire savoir au public que, par acte passé le 19 février 1848 devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'encoignure des rues Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.
Nouvelle-Orléans, le 19 février 1848.
JEAN RICHARD.

SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour les maladies, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catarrhes chroniques, bronchites, &c. &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie.
L. PINAC.
Encoignure des rues Orléans et Dauphine.

N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les [illegible] seront accompagnées d'un imprimé donnant la manière d'en faire usage.
14 fév—1an

Pharmacie de L. Pinac.
Encoignure Orléans et Dauphine.

ON VIENT de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chute des cheveux préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris—Ce cosmétique arrête la chute des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les cheveux quand elles ne sont pas entièrement détruites; [illegible] usage continu retarde le grisonnement.
Sirop de digitale, préparé par Labelonye,
Teinture purgative do par [illegible],
Dragées de Lactate de fer de Gélis et Conté,
Pastilles de do do
Copahine méga, préparée par Joseau,
Cigarettes pulmoniques de Parlier, de Belladone,
Créosote—Billard, Papier Fayard,
Graine de santé du docteur Frank,
Chocolat ferrugineux de Desbrières,
Copahu ferrugineux du Dr Clarke,
Capsules perfectionnées au baume de copahu de Ch. [illegible],
Tissus élastiques pour les plaies, &c. &c.
[illegible] de L. Pinac.

Commissions et Marchandises sèches
J. L. WOODLIEF(?), 97, rue de Chartres,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment de marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes, Suisses et Américaines, sur lesquelles il appelle une attention toute particulière. [illegible]

Aussi un assortiment complet de [illegible] fil, coton, laine, blanc et à perles; fil pareil, crochets, toile de soie, soie à coudre, fil, lacets, &c. &c. Il appelle aussi l'attention des planteurs sur un assortiment complet de marchandises de plantation, composé de Kerseys, Lynseys, couvertes Mackinaw blanches et [illegible], rouges, blanches et vertes; Jeans du Kentucky, bonnets écossais, &c. &c.
14 nov—2m

REÇU par les navires Agnes, H. G. Hill et [illegible], de Brême, un bel assortiment de bas et de chaussettes en coton:
400 douzaines bas coton blanc bas prix.
400 do do do pour [illegible]
400 do do do blanc bonne qualité.
400 do do do bleu do
1000 do chaussettes écrues qualités assorties
600 do do gris mêlés.
Aussi en magasin, un grand assortiment de bas couleurs et qualités assorties.
LORNE & FROIS,
29 nov 21 rue de Chartres

EN débarquement du navire Anna, du Havre, et à vendre en gros par Lorne & Frois:
Mouchoirs batiste brodés, à rivière et ourlet,
Pèlerines et cols brodés, mousseline et dentelle,
Manteaux unis, moirés et à carreaux,
Mousselines suisses, brodées, pour robes,
do do do pour rideaux,
Rideaux brodés, riches, sur bobinet
Passementeries et Franges soie, assorties,
Châles crêpe, blancs brodés,
do cachemire brochés, unis, et imprimés.
Velours soie, noirs et couleurs.
Moire unie et gros grains,
Satin blancs, noir et satin grecs noirs,
Serges noires et taffetas d'Italie,
Royales, pout de soie et levantines.
LORNE & FROIS,
20 nov 21 rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné—Trois malles de véritables mouchoirs de Madras, nouveaux dessins,
G. M. LUCAS.
9 déc—12 30 Bienville

EN débarquement de la goélette American, de la Havane, 112 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
2 déc 34 rue Conti(?)

TABAC—115 balles tabac de Cuba, en débarquement du brick American, à vendre par
2 déc J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.

CIGARES—15,000 cigares de la Havane, en débarquement du brick American, à vendre par
2 déc J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.

VINS en barriques—10 barriques St-Julien Médoc 1844;
10 do St-Estèphe médoc 1844;
10 do Haut Talence 1842, en magasin, à vendre par J. et J. TARDOS,
1 déc 15, rue Conti.

VINS en caisses—1000 caisses St-Julien de
200 do Haut Talence 1844.
200 do vins fins divers crus, en magasin, à vendre par J. et J. TARDOS,
1 déc 15, rue Conti.

SAUCISSONS—5000 livres saucissons Lyon, en magasin, à vendre par J. et J. TARDOS,
1 déc 15, rue Conti.

CIGARES de la Havane—40,000 cigares Havane de diverses marques, en magasin, à vendre par
1 déc J. et J. TARDOS, 15 rue Conti

TABAC Havane de la Vuelta de Abajo 150 balles tabac première qualité pour tripes et capes, en magasin, à vendre par J. et J. TARDOS,
1 déc 15, rue Conti.

Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, ont en magasin et reçoivent constamment, un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures suivants:

74 charrues de Hall, No. 1 sans coutre,	$5	50
92 do do do 1 avec do	7	00
54 do do do 2 do do [illegible]	8	00
15 do do do 3 do do do	10	00
70 do do do 2 do do sucre	9	50
54 do do do 3 do do do	12	00
27 do do do 4 Gadille do	16	00
13 Plukes do do 1	12	00
15 do do do 2	15	00
24 Side mill do do 1	7	00
29 do do do 2	8	00
30 Charrues de Ballenger, 1 sans coutre	5	50
24 do do do 1 avec do	7	00
40 do do do 2 do do	9	00
36 do do do 3 do do	10	00
18 do do do 4 do do	12	00

Aussi—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous, coupes et longes, haches de Hunte, pelles, pioches, couteaux à cannes, [illegible] à plaques et à [illegible], meules, [illegible] grand assortiment de fer Anglais et Américain, [illegible], esprit de térébenthine, vernis et peintures.

Ils sont aussi agents pour la vente des moulins de Whitney(?) (Virginie), et ont en magasin 25 paires avec leurs arbres, et de 2 à 5 pieds.

HOGAN, [illegible] & CONAND.
25 nov 29 Vieille Levée.

Vin de Xerès.

5 demi-pipes vin Xérès diverses qualités,
10 1/2 do do do do
100 1/2 do do do do
Ayant droit au drawback et à vendre à bas prix en quantités à la convenance des acheteurs par R. D. GRATIAA,
21n 35, rue Natchez.

TRUFFES—300 boîtes truffes du Périgord.
200 demi boîtes do do
En magasin et à vendre par R. D. GRATIAA,
21 n 35, rue Natchez.

PATES TRUFFES—
25 boîtes pâtés truffés assortis.
100 demi do do do
200 quarts do do do
A vendre en magasin par R. D. GRATIAA,
21 nov 35, rue Natchez.

CEPES à l'Huile et petits pois—
25 boîtes cèpes à l'huile.
300 boîtes petits pois au beurre et au naturel.
300 1/2 do do do do
A vendre par R. D. GRATIAA,
21 nov 35, rue Natchez.

EN débarquement du navire James Perkins—
13 barriques vin rouge Médoc.
15 demi do vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure, à vendre par R. D. GRATIAA,
21 nov 35 rue Natchez.

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.

LES soussignés ont constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricants du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin de détail de la ville.
B. MASPERREAU & Co,
21 nov No. 22, rue Condé.

50 barriques plâtre cuits, à vendre par
23 nov W. L. BURGESS & Co, agents.

100 caisses tabac de la Virginie, à vendre par W. L. BURGESS & Co,
23 nov agents.

50 barils biscuits frais pour steamboats, à vendre par W. L. BURGESS & Co,
23nov Agents.

100 sacs [illegible], à vendre par W. L. BURGESS & Co,
23 nov Agents.

180 sacs maïs en déchargement du steamer Emperor, à vendre par W. L. BURGESS & Co,
23 nov Agents.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—En déchargement des navires Robert Barton et Champion de Philadelphie—42 malles marchandises de 1ère qualité, se composant de: Bottines pour dames, fillettes et enfants, [illegible], brodequins, etc., à vendre par G. W. DUNBAR,
20 nov 30, rue de la Douane.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Douane et Dauphine.

Le bureau du Dr. J. H. LANDREAUX est dans la même maison.
16 sept—1 an

A VENDRE en déchargement du navire James Perkins, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge, St-Estèphe;
40 do do do St-Julien;
20 do do do St-Emilion;
85 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
45 do do do Haut Preignac.
500 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien.
100 do do do vin blanc H. Sauterne
6 do contenant 150 paniers anisette supérieure du Chauvet, par VOR. MAIGNAN,
18 nov 67 rue St-Louis

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNE CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le Windsor Castle, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs sortes Ruinart, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co,
o—1m 31, Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—1000 paniers des marques suivantes: [illegible], Napier, Double-Couronne, Ruinart père et fils, Anges bleu, Ancre, Tour, Cygne, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 déc 17 et 19 rue St-Louis

SEL—500 sacs sel des Iles Turques, à vendre par G. J. WHEELER,
13 déc Courtier, 3, Bank Place.

TABAC de Cuba—330 balles pour capes et tripes, à vendre par G. J. WHEELER,
13 déc 3, Bank Place.

FOIN—200 balles foin du Nord, 1re qualité, en débarquement du navire Union, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
30 nov 93 et 95, Magasins

VENTES A L'ENCAN.

Cuivre—Cuivre.
PAR JAMES L. CARMAN, Encanteur.

SAMEDI 16 courant, à 10 heures, au chantier de Mosby & Alger, pour le compte de qui il appartiendra, [illegible] provenant de la barque [illegible] Thornton, condamnée [illegible]. Par ordre [illegible] de l'inspection des [illegible] du port.
Conditions: comptant. 15 déc

Jeune gardienne d'enfans, créole.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 16 décembre 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,
LOUISA, jeune négresse, âgée d'environ 14 ans, gardienne d'enfants et domestique de maison: cette esclave est garantie des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—La moitié comptant et le reste à six mois de crédit.
Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire. 15 déc

Bonne nourrice et gardienne d'enfans.
PAR BONNEVAL & DOMINGON,
Bureau No 54, rue Toulouse.

Il sera vendu le samedi 16 courant, à midi, à la Bourse St Louis,
MARIA, négresse âgée de 25 ans, bonne nourrice (parfaitement saine) ayant un enfant de 4 mois, elle est excellente cuisinière, bonne blanchisseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—comptant.
Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire aux frais de l'acquéreur. 14 déc

Lots de terre dans le faubourg Marigny.
PAR BONNEVAL & DOMINGON,
Bureau No. 54, rue Toulouse.

IL sera vendu le samedi 16 courant, à midi, à la Bourse St Louis,
2 lots de terre situés dans la 3ème Municipalité, bornés par les rues St Avide, St Jean Baptiste, Marigny et Mandeville, désignés par les numéros 9 et 10, d'après un plan fait par Heilt, et déposé à la Bourse. Ces lots mesurent chacun 24 pieds 8 pouces de front à la rue St Avide, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Conditions—1/3 comptant, 1/3 à 6 mois, 1/3 à 12 mois—en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 déc

Soixante-dix lots de terre situés dans la Municipalité No. 2, appartenant à la succession du général Lafayette, sans réserve.
PAR BEARD, CALHOUN & CO.
J. A. Beard, Encanteur.

SAMEDI, 16 décembre, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks:
66 lots de terre situés dans la Seconde Municipalité, savoir:
Douze lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, Claiborne et Derbigny, dans le 20e ilet.
Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Commune, Jackson, Claiborne et Robertson, ilet 18.
Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Commune, Palmyre, Claiborne et Derbigny, ilet 22.
Cinq lots dans l'ilet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Derbigny, ilet 23.
Vingt-six lots de terre dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Jackson et Palmyre, ilet No 24.
Deux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, Roman et Derbigny, ilet 24.
Deux lots de terre dans l'ilet borné par Canal, Jackson, Roman et Derbigny, ilet No 25.
Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, Roman et Prieur, ilet 26.
Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Jackson, Palmyre, Prieur et Roman, ilet 27.
Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, ilet No. 28.
Un plan des propriétés ci dessus sera exposé à l'Arcade une semaine avant la vente. On peut se procurer des plans lithographiés au bureau de Beard, Calhoun & Co.
Ces propriétés sont bien situées et augmentent tous les jours de valeur, le tout sera vendu sans réserve.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété. Ceux qui ne seront pas payés à échéance, porteront intérêt à huit pour cent par an. Actes de vente pardevant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30 nov

Vente de 53 lots de terre dans la Première Municipalité, sans réserve.
PAR BEARD, CALHOUN & CO,
J. A. Beard, Encanteur.

JEUDI 11 janvier 1849, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, les propriétés suivantes, situées dans la Première Municipalité, qui seront vendues à crédit et sans réserve, savoir:
1o. 15 lots de terre, bornés par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et Galvez.
2o. 16 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Promenade du Canal Carondelet, Tonti, St-Pierre et Rocheblave.
3o. 22 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Miro et Ste-Anne. Les propriétés ci-dessus sont toutes terres hautes, et dans le voisinage de bonnes améliorations. Les plans des propriétés seront exposés à la Bourse St-Louis; on pourra se procurer les plans lithographiés au bureau des encanteurs No 8, Arcade de Banks.
Conditions de la vente—Un cinquième comptant, et la balance en quatre parts égales, à 6, 12, 24 et 36 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété avec 6 pour cent d'intérêt du jour de la date à l'échéance. S'ils n'étaient pas payés ponctuellement ils porteront intérêt au taux de 8 pour cent jusqu'au paiement.
Actes de vente par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 déc—9, 14, 15, 16, 21, 22, 23, 28, 29, 30, janvier 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11.

PAR P. E. LAYET, Encanteur.

SAMEDI, 6 janvier 1849, à midi, en vertu d'un ordre de la 2e Cour de District judiciaire de la paroisse de Jefferson, daté le 23 novembre 1848, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes appartenant à la mineure Louisa Martin Reid.
1 lot de terre, situé au faubourg des Nones dans la paroisse de Jefferson, avec les bâtisses et appendances qui s'y trouvent, [illegible] l'ilet borné par les rues St Andrew, St Mary, [illegible] Elizabeth et St Michael, suivant un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, sous date du 17 avril 1823, et déposé au bureau de Wm Christy, notaire public à la Nouvelle-Orléans. Le dit lot mesure environ [illegible] pieds de face à la rue Ste Marie, sur [illegible] vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure Américaine.

Conditions de la vente.

$300 comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété, et à 8 pour cent d'intérêt, payables annuellement. L'acheteur devra assurer la bâtisse et transférer la police au curateur jusqu'à ce que les derniers billets aient été payés.
Actes de vente pardevant Daniel Clark, recorder de la paroisse Jefferson, et aux frais de l'acheteur.
7 dec—21—28 et 6jan

Vente d'une grande Habitation et Esclaves.
Etat de la Louisiane, 4me District judiciaire, Paroisse St-Charles.
SUCCESSION AUGUSTIN MASCOT.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour du 4me District judiciaire de l'état et pour la paroisse St Charles, en date du 2 décembre 1848, j'offrirai en vente publique, sur l'habitation appartenant à la susdite succession, samedi 6 janvier 1849, à onze heures A. M. et le 9 du même mois, s'il est nécessaire, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Une habitation établie en sucrerie, située en la paroisse St Charles, à environ 21 milles de la ville de la Nlle Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, [illegible]

[illegible]

4o. Cent quarante esclaves dont 50 hommes, 43 femmes et 41 enfans des deux sexes au-dessous de 10 ans.

TERMES ET CONDITIONS:

Les dites terres, animaux, cordes de bois prêts de la sucrerie, instruments aratoires, etc., seront vendus séparément, et les esclaves séparément ou par famille suivant les cas; aux termes et conditions suivants, savoir:

1o. Les terres payables; un quart du prix d'adjudication comptant, et la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, sans endossement.

2o. Les animaux, cordes de bois, instruments aratoires, etc., payables comptant.

3o. Les esclaves payables un tiers comptant, et la balance du prix d'adjudication à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur de la succession et portant hypothèque.

Tous les billets seront fournis par coupons à la satisfaction de l'administrateur et porteront huit pour cent d'intérêt l'an, en cas de non paiement à leur échéance, sans que les parties soient autorisées à en différer le paiement.

Les acquéreurs seront tenus de faire connaître leur endosseur au moment de l'adjudication, et au cas qu'il ne serait pas accepté, le shérif remettra immédiatement l'esclave ou les esclaves en vente.

Tous les actes de vente devront être passés par devant F. Choix, recorder de la paroisse St Charles, aux frais des acquéreurs, dans les dix jours qui suivront l'adjudication; autrement les propriétés seront revendues à la folle enchère de l'acquéreur.

Les esclaves ne seront livrés qu'après que les actes de vente seront passés; et les animaux, etc. qu'après qu'ils auront été payés.

Toutes les propriétés offertes en vente pourront être visitées et examinées par les personnes qui désireraient acheter, en s'adressant à M. C. M. Garcia, qui réside sur l'habitation principale.

Paroisse St Charles, le 4 décembre 1848.
8 déc—7jan et 9 N. ST-MARTIN, shérif.

J. FEYTEL,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de nouvelles marchandises qu'il offrira en vente à partir du 5 du présent mois.
Ces marchandises consistent principalement:
En excellentes montres anglaises,
do do françaises,
do do pour dames.
Pendules de tout genre tout nouveaux.
Un choix complet et du dernier goût de bijouterie, telle que:
Chaînes pour hommes et pour dames,
Boucles d'oreilles,
Bagues et bracelets,
Epingles et épinglettes, &c. &c.
Couverts en argent de toutes sortes,
do [illegible],
do pour dessert.
Timbales et gobelets.
J. FEYTEL saisit cette occasion pour se recommander de nouveau à ses nombreux clients pour les réparations de montres et de pendules, auxquelles, comme par le passé, il continuera d'apporter tous ses soins. 5déc

F. FRYER.

MME. F. FRYER a l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu, par les navires Anna et Vesta, le complément de son assortiment d'hiver (modes et nouveautés) dont elle fera l'ouverture définitive le lundi 7 du courant.

DEPOT DE DENTELLES.

Par suite d'arrangements avec diverses maisons de fabrication, Mme F. Fryer a reçu un dépôt de dentelles de Valenciennes, Lille et Bruxelles, qu'elle offre à des prix très modérés. 5 déc

CHARBON de terre—12,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
1 déc 17 & 19, St-Louis.

VENTES DE CE JOUR.

Beurre de Goshen,
PAR CH. MAILLOT,
A. Blache, Encanteur.

AUJOURD'HUI, vendredi 15 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, au Magasin No 31, rue de la Vieille Levée, pour clore un compte, [illegible] de beurre de Goshen en déchargement du steamer Falcon, venant de New York.
30 caisses absinthe suisse. 15 déc

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui 15 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, r. Conti, No 20: Un assortiment de linge fait, tel que habits, redingotes et paletots de drap noir, pantalons de casimir noir et fantaisie, gilets de satin noir et de fantaisie, habits de couverte blanche, &c. &c. 15 déc

Café—Café.
PAR J. L. CARMAN, Encanteur.

AUJOURD'HUI vendredi, 15 courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin public du Pelican, encoignure Bienville et Commune, pour le compte de qui il appartiendra,
47 sacs café de Rio avarié pendant le voyage d'importation.
Conditions—comptant. 15 déc

Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 15 courant, à 10 heures, il sera vendu dans les salles de ventes du 1er, au No 51, rue des Magasins:
Bottes, souliers, brodequins, guêtres, [illegible] pantoufles, [illegible], souliers de promenade, &c.
Chapeaux de soie castor, casimir, [illegible] et chapeaux de laine—15 caisses [illegible] qualités.
Le public est invité à venir examiner les marchandises avant la vente. 14 déc

Vaisselle, Pruneaux, Huiles, etc.
PAR CHS. MAILLOT,
A. Blache, Encanteur.

VENDREDI, 15 du courant, il sera vendu à dix heures du matin, au magasin No 31, rue de la Vieille Levée, pour clore différentes factures:
20 livres vaisselle [illegible] qualité;
20 caisses [illegible];
25 barils huile à lampe;
15 caisses thé impérial et poudre à canon;
16 caisses chandelles, blanc de baleine,
15 déc—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi 15 du courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti, No 20,
30 colis de marchandises suisses, consistant en mouchoirs à carreaux, rayés et brodés, rideaux brodés, mouchoirs brodés, robes brodées, mousselines unies, mouchoirs madras, écharpes en couleur, mousseline, &c.
Conditions à la vente. 12 déc

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

VENDREDI 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au 171, rue des Remparts, entre Toulouse et St-Pierre, un assortiment de beaux MEUBLES, tels que bois de lits et armoires en acajou, chaises en acajou à siège de crin, sofas idem, glaces, tables rondes à dessus de marbre, tables à toilette et à dîner, bureaux, matelas, chaises à siège de canne, tapis et paillassons, pendules et ornements de cheminées, ustensiles de cuisine, &c. &c.
12 déc—3

PAR SYKES, HYDE & Co.
Vin de Catalogne qualité supérieure.

VENDREDI 15 courant, à 4 1/2 heures, il sera vendu sur la Levée, entre les rues Ursulines et la Monnaie:
100 demi-barriques vin de Catalogne, 1ère qualité, en déchargement de la barque Diana, de Malaga.
14 déc

PAR SYKES, HYDE & CO.
Tabac en balles, Selles, Tentes, Harnais.

VENDREDI 15 courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu aux magasins publics, encoignure des rues Magasin et Julie, pour le compte de qui il appartiendra:
Tabac en balle, tentes d'infanterie, de muraille et ordinaires, selles de dragons et autres, de Walker, couvertures de wagons, valises, barils de mulets, chaînes de tir, poteaux de tentes, &c. 14 déc

VENTES A L'ENCAN

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.
Vente de Meubles.
PAR CHS. MAILLOT,
A. Blache, encanteur.

PAR ordre de l'Honorable la Quatrième Cour de District, dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, en date du 22 décembre 1848, il sera vendu samedi 16 courant, à 11 heures A. M., rue du Camp, en face de l'asile des orphelins, près de la résidence de J. B. Walton, pour le compte de la succession de O. J. Whiting, décédé, les articles suivants appartenant à la dite succession, argenterie, tapis de Bruxelles, tapis pour devant de cheminées, tableaux, chaises en acajou, [illegible], sideboards, tables à dîner, bibliothèque, [illegible] lits [illegible] tables de fantaisie, glaces, vaisselle, porcelaines, batterie de cuisine, linges, &c. &c. [illegible] 14 déc

Bonne Cuisinière.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 16 décembre 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,
MARY, négresse âgée d'environ 41 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse, avec ses deux enfants,
JOSEPHINE, âgée de 5 ans et demi,
MARCEL, âgé d'un mois.
Les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions à la vente. 15 déc—2

Famille d'esclaves de valeur.
PAR BONNEVAL & DOMINGON,
Bureau, 54 rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le samedi 16 courant à midi, à la Bourse St Louis, pour cause de départ,
CLARISSE, griffonne créole âgée de 35 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne couturière, bon sujet, et ses enfants, NELSON, petit nègre âgé de 8 ans, très intelligent, et LOUIS, âgé de 3 ans.
Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi et ne sont vendus que pour cause de départ.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 déc

Lots de valeur rue Chesnut, Lafayette.
PAR P. E. LAYET, Encanteur.

SAMEDI, 16 du courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, 4 lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Chesnut, 2e, 3e, et Magazine. Chaque lot mesure 32 pieds 8 pouces 10 lignes de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces 6 lignes.
Conditions—Moitié comptant, la balance à un an avec hypothèque. Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt à 8 pour cent jusqu'au paiement.
Actes de vente pardevant J. R. Beard, aux frais de l'acquéreur. 7 déc

Magnifique Bibliothèque.
Succession de Jean Baldwin, Jr.
PAR J. L. CARMAN, Encanteur.

LUNDI 18 courant, à 10 heures, et jours suivants à 10 heures, à 3 heures et à 7 heures du soir, en son magasin, No 60, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez:
Environ 2,500 volumes, auteurs français, anglais, italiens et latins, dont les catalogues [illegible] Etats-Unis.
Conditions comptant. 11 déc

J. E. LOBRE & Cie

Magasin de Mercerie et Bazar de la rue de Chartres,
84, rue de Chartres, entre Conti et Bienville,

INFORMENT respectueusement les dames qu'ils ont reçu pour leur magasin un grand assortiment de mercerie composé de franges, passementeries, boutons, galons, soutaches, et cordonnet soie, etc. etc. Aussi un grand assortiment de peignes d'écaille, buffle, ivoire, parfumerie, [illegible] cabas de fantaisie, laine, dessins et canevas [illegible].
Leur bazar de jouets sera très-bien monté dès à quelques jours et contiendra un grand choix de jouets et articles de fantaisie pour présents du jour de l'an. 1 déc

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—DECEMBRE 1848.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Adrien Pierre,	Cabos (Ambroise)
[illegible]	Daniel [illegible]
Betey George Frédéric	Jacques(?) Paul,
Bertol Mathurin Jean,	Jarry François, (de Lyon)
Baillonet Claude,	Joye, Nicolas,
Beaumont François,	Korn Charles,
Chérie Raymond,	Lacoy Louis,
Deck Philippe,	Lacoy [illegible],
Dutix, Dumitry	Léger Charles,
Ducroq François Charles,	Le Cousin,
Devaux,	Lazard Pierre Adolphe,
Desmoche Louis,	Mayer,
Entraygues Jean,	Marouiller,
Fèvre Aline, (Vve)	Missol Ille,
[illegible] Aline,	Mayer Michel,
Grossmann Nicolas,	Noisely Pierre,
Gallot Pierre,	Pegot Jean (boulanger)
Guillet Auguste	Pers Joseph
Got Hippolyte,	Pailly Pelletier
Guerin Jean Pierre,	Raymond Sylvain,
Grisanto Oduardi,	R. Alexandre,
Giorgi [illegible]	Sabatier,
Gil l'Espagnol	Vergeon Charles G.
Guigne Joseph,	[illegible] Ferdinand

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 7 déc

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance du lundi 27 novembre 1848.

RESOLU que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au premier lundi de janvier prochain, pour paver, en pierres carrées, conformément aux spécifications du voyer, toute cette portion des rues Ste-Anne et St Pierre, toute la portion qui se trouve en face de la Place d'Armes, et qui forme la continuation de la rue de Chartres, qui sont actuellement pavées en blocs de bois. Le paiement aura lieu en billets de cette Municipalité à un, deux et trois ans de termes,—après l'achèvement du travail.
Signé, JH. GENOIS, recorder.
Approuvé le 30 novembre 1848.
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.
Pour copie conforme, H. BIER, commis.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède, avis est par le présent donné que les propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi de janvier prochain, pour paver en pierres carrées, conformément aux spécifications du voyer, toute cette portion des rues Ste Anne et St Pierre, toute la portion qui se trouve en face de la Place d'Armes et qui forme la continuation de la rue de Chartres, qui sont actuellement pavées en blocs de bois. Conditions comme ci-dessus.
Nouvelle-Orléans, le 9 décembre 1848.
4déc A. D. CROSSMAN, maire.

VOLE—Le 5 courant, à environ huit heures du matin, une montre en or, qui était suspendue au devant de ma cheminée; cette montre sort de la fabrique de B. T. Tobias & Co, No. 13,010, il y avait attaché une chaîne en or, et un porte plume en or. On suppose que le voleur est un individu qui est venu [illegible] et qui est porteur d'un papier en [illegible] qu'il est sourd et muet. Cet homme est d'une grande taille et a la figure rouge. Une récompense libérale sera payée à la personne qui [illegible] le voleur et retrouver les objets volés.
CHAS. A. JACOB,
6 déc 30 Bank Place.

G. W. DUNBAR,
Manufacturier de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle-Orléans.—50 caisses en déchargement, des navires [illegible] et Suffolk.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures, à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs,
Garanties de la récolte de 1848.

VENANT d'arriver par les derniers arrivages de Philadelphie et à vendre au No 19, rue Gravier, (autrefois 71 rue Commune), un assortiment complet de graines comprenant toutes les qualités [illegible], à des prix modérés par WM. DINN, agent,
Observez No 19, rue Gravier, entre Commune et Tchoupitoulas. 18 nov

REÇU et à vendre à la pharmacie, encoignure Dauphine et Douane:
Pilules de Lartigue, sirop de pointes d'asperges, sirop de digitale de Labelonye, Anti-glaireux de Guillié, sirop de Depaureux, sirop de Briant, pilules de Vallet, sirop de Portal,
Ainsi qu'un assortiment complet de bandages, plaques à cautères, pois d'Iris, médicaments frais, etc. etc.
Le bureau du Dr. LANDREAUX est dans le même local. Ses heures de consultation sont de midi à trois heures. 3 oct

Paquebot régulier pour Vermillonville.

Le steamer neuf et solidement construit FLORA, capitaine T. Johnson, partira régulièrement [illegible] pour Vermillonville, [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN HALL,
14 déc 1, Front Levée.

Pour Fort-Jackson, Balise et les Passes du Sud-Ouest
—Le paquebot régulier steamer DUBOIS, capitaine S. W. Daniel, partira de la Nouvelle Orléans, pour la Balise, les mercredis à 10 heures du matin, et arrivera en ville les jeudis. Il part pour la Balise tous les samedis [illegible]. Le DUBOIS continuera ses voyages réguliers, et apportera une attention toute particulière à la remise des lettres et paquets qui lui seront confiés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St-Louis, ou à W. L. BURGESS & Co,
11 déc 11, Front Levée.

POUR LE FORT JACKSON, le Canal [illegible] et toutes les Habitations au bas de la côte. Trois voyages par semaine.

Le bateau à vapeur paquebot CORRIER, capitaine [illegible] Martin, partira de la Nouvelle Orléans tous les samedis à 9 heures du matin, pour le Canal [illegible]; il reviendra en ville tous les jeudis. [illegible] Pour plus d'informations s'adresser à bord au bout de la rue St-Louis, ou à [illegible], Agent, 20, Vieille Levée.

Le CORRIER, dans son voyage de samedi, ira jusqu'aux Forts Jackson et St-Philippe. 30 nov

PAQUEBOT REGULIER.
Deux fois par semaine.
POUR LA COTE ET LAFOURCHE.

Le beau bateau à vapeur [illegible] MARY FOLEY, capitaine [illegible], partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis à dix heures du matin, et le Vendredi à cinq heures de l'après midi.

Il repartira de Thibodeauxville tous les Dimanches, à 8 heures du matin, et les Mercredis à cinq heures de l'après midi.

Il partira de Donaldsonville tous les Lundis, [illegible].

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. [illegible] qui empêche l'explosion des chaudières, et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. [illegible], Nouvelle Orléans; A. P. [illegible], Napoléonville; Collins et Richard, Thibodeauxville.

Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce. 4 oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA COTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. J. H. Fairchild, partira de la ville tous les Dimanches et Mercredis, à 7 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il partira du Bayou Sara tous les Lundis et Jeudis, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura [illegible] sur le wharf de la Nouvelle Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS, 76, rue Gravier.
MARTIN GORDON Jr. 31, rue du Camp

Voyages d'Automne et d'Hyver.
Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine F. A. [illegible], reprendra ses voyages réguliers deux fois par semaine, à compter de dimanche prochain 13 du courant. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 9 heures du matin, et du Bayou Sara tous les lundis et jeudis, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. CHAMPOMIER,
8 août Agent, 47 1/2, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, Bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine A. [illegible], ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 22 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour, départ de Fort Adams tous les jeudis à 9 heures, de Williamsport le même jour à midi et du Bayou Sara tous les vendredis matin à 11 heures. [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. DUNBAR & CO, 77 rue Gravier, ROMAN & KERNAN, 3 Vieille Levée,
3 juin GERARD & FERIER, 14, rue Conti.

Compagnie des steamers de la Malle des Etats-Unis, pour la Californie et l'Oregon.

[illegible]

Passage pour Chagres à la Chambre $100

[illegible]

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot SALVADORA, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capt à bord, ou à COSTA & Co,
14dec 5, Front Levée.

POUR LA HAVANE.—Partant le 15 courant—Le brick paquebot et fin voilier P. SOULE, bon voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine M. Smith, ayant été retenu par le mauvais temps partira positivement vendredi prochain. Pour balance du fret ou passage s'adresser à bord ou à TROISGROS & LAMPRE,
11 déc 24, Vieille Levée.
N. B. Les passagers sont requis de se munir de passeports et d'être à bord le jour du départ, à cinq heures P. M.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots—Le paquebot fin voilier ST MARY, capt J. J. Hollins, maintenant en chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au débarcadère de New York, vis-à-vis la [illegible], ou à J. O. WOODRUFF & Co,
12 déc 93, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton, entre New-York et la Louisiane.—Partant jeudi 14 du courant.—Le navire fin voilier JOHN G. COSTER, capitaine A. P. Hurley, ayant la plus grande partie de son chargement rendu à bord partira au jour indiqué ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au paquebot No 1, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
11déc Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton, entre New-York et la Louisiane.—Pour partir sous peu—Le navire fin voilier [illegible], capitaine C. K. Griffith, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
11 déc Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire PALESTINE, capt. R. H. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au New-York wharf, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO,
11nov 93, Magasins

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier de première classe BRUNSWICK, capitaine Thomas, partira promptement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE POUTZ,
15 déc 93 rue de la Douane.

POUR BORDEAUX.—Le navire fin voilier TALMA, capitaine Chs Murray, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira promptement pour le port ci-dessus. Pour complément du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à V. MAIGNAN,
7 déc 67, St Louis.

POUR BORDEAUX—Le navire AMERIQUE, Capitaine Lemoine, ayant presque tout son chargement, partira sous peu pour ledit port. Pour fret de 300 balles coton ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à D. LANATA,
11 nov No 8 et 10, rue Jefferson.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier de première classe, VESTA, capitaine Sanby, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à A. BERGERON, rue Royale, [illegible].
Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord. 8 déc

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier [illegible], capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, [illegible] de la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & CO.
22 nov

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe ST-CHARLES, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE POUTZ,
22 nov 93 rue de la Douane.

Le St-Charles peut prendre de la graine pour le tabac à fret, en s'adressant de suite aux consignataires.